







Plan de mise en œuvre 2016-2017 (Secteur francophone)

Donnons à nos enfants une longueur d'avance

Plan de mise en œuvre 2016–2017 – Donnons à nos enfants une longueur d'avance (Secteur francophone)

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick Case postale 6000 Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Introduction

Le plan d'éducation *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*, publié en septembre 2016, présente huit grands objectifs pour le système éducatif. Ces grands objectifs sont ambitieux et leur atteinte ne sera possible sans la concertation et la collaboration continues des intervenantes et intervenants à chacun des paliers du système : Ministère, districts scolaires, écoles et agences de la petite enfance. Ce travail de collaboration est impératif afin de cibler, annuellement, les grandes priorités du système et de mettre en place les initiatives qui permettront d'évoluer vers la réalisation des objectifs du plan.

Ces grandes priorités, les initiatives qui s'y rattachent, les indicateurs servant à mesurer les progrès, de même que les responsabilités de chacun composent le *Plan de mise en œuvre annuel*. Ce plan de mise en œuvre annuel a été élaboré avec le concours des districts scolaires et des agences de la petite enfance, comme annoncé à la page 7 du plan *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*.

S'il ne fait aucun doute que chacun des objectifs du plan est important, il est cependant nécessaire de prioriser les efforts afin d'avoir le plus d'impact possible à court terme. Pour l'année scolaire 2016-2017, trois grandes priorités ont donc été identifiées :

Objectif 1 : Projet de vie et de carrière
Objectif 6 : Préparation à l'école et à la vie

• Objectif 7 : Littératie

Ainsi, le plan de mise en œuvre 2016-2017 met en lumière une série d'actions et d'initiatives portant sur ces trois priorités, entreprises à l'un ou l'autre des paliers du système éducatif. Ces actions ou initiatives ont parfois un rayonnement provincial alors que d'autres auront surtout un impact à l'échelle régionale ou locale. Peu importe l'envergure de l'initiative ou de l'action, nous reconnaissons que c'est la somme de ces actions ciblées vers un même objectif qui permettra au système de progresser.

Comme on le sait, le plan *Donnons à nos enfants une lon-gueur d'avance* ne précise pas, et ce intentionnellement, *comment* chacun des objectifs doit être réalisé puisque ce sont les acteurs à chacun des paliers du système qui détiennent une partie de la solution. Il faut donc donner l'occasion à tous de contribuer à la réalisation des objectifs en les engageant, en leur permettant de proposer des idées novatrices et en les appuyant afin que chaque milieu devienne un incubateur de pratiques exemplaires. Comme on le souligne à la page 3, « *la mise en œuvre réussie*

du plan implique un équilibre entre, d'une part, la flexibilité et l'autonomisation qui inspirent l'innovation et une énergie renouvelée au sein du système et, d'autre part, la reddition de et compte l'amélioration continue ».

Le plan de mise en œuvre 2016-2017 met l'accent sur trois grandes priorités, mais cela ne signifie pas pour autant qu'aucun travail ne s'effectue pour progresser vers la réalisation des cinq autres objectifs. Les progrès vers l'atteinte des cibles de chacun des objectifs du plan seront rendus publics annuellement même si les initiatives découlant de ces objectifs ne figurent pas dans le plan de mise en œuvre annuel.

À titre d'exemple, de nombreuses initiatives auront lieu cette année en lien avec les Premières Nations (objectif 5), le mieux-être (objectif 2) de même qu'avec la numératie et les sciences (objectif 8). On ne pourrait également passer sous silence les nombreuses initiatives touchant à la construction identitaire (objectif 3) et à l'éducation citoyenne (objectif 4) énoncés dans les plans d'actions individuelles et collectives de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC) élaborés par nos nombreux partenaires communautaires. En effet, il va de soi que l'apport de tous les acteurs du système est essentielle afin de permettre à nos élèves d'avoir accès à la meilleure éducation possible.

Enfin, il importe de souligner que la mise en œuvre de chacune des initiatives tient compte, à divers degrés, des six conditions essentielles énoncées dans le plan d'éducation de 10 ans :

- 1 Le déploiement de la gestion formelle ;
- 2 L'accès équitable à des services de qualité dès la petite enfance :
- 3 Les parents comme premiers éducateurs ;
- 4 La formation et l'accompagnement du personnel;
- 5 L'établissement d'un continuum d'apprentissage intégré de la naissance jusqu'au postsecondaire ;
- 6 L'accès à l'infrastructure appropriée et aux technologies de l'information et de la communication.

Objectif 1:

Projet de vie et de carrière—Assurer que chaque élève développe les compétences dont il a besoin pour réaliser son projet de vie et de carrière

Indicateurs	Point de référence	2025-2026
% d'élèves de 12° année qui indiquent être confiants dans leurs décisions en lien avec leur transition au postsecondaire ou au marché du travail	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 12° année qui indiquent avoir développé les compétences nécessaires pour réaliser leur projet de vie et de carrière	Automne 2018*	90 %
$\%$ d'élèves de $8^{\rm e}$ année qui indiquent que leur passage au primaire leur a permis d'identifier leurs forces et leurs champs d'intérêt	Automne 2018*	90 %
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.		

Légende - Domaines d'action	Légende - Résultats
1 Découverte de soi	Développement ou achat de ressources/outils
2 Approche par compétences	Perfectionnement/accompagnement
3 Offre de cours variés	Conception de nouvelles pratiques
4 Exploration de carrières	Amélioration de l'accès aux services

	Responsabilités		Domaines	
Initiatives	Ministère	Districts	Écoles	d'action touchés
Publication du Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, qui décrit les compétences visées à la fin du secondaire	s fc			2
Mise en œuvre d'une stratégie de communication afin que les directions d'école comprennent bien l'objectif du projet de vie et de carrière	2 0			2
Conception d'un modèle pédagogique qui permet aux élèves de développer les compétences du profil de sortie				2
Mise en place d'écoles prototypes qui participent à l'élaboration du modèle pédagogique et de la mise à l'essai de nouvelles pratiques pédagogiques				2
Mise en œuvre d'un projet pilote, dans trois écoles de la province, ayant pour objectif d'augmenter le temps d'enseignement du volet « projet de vie et de carrière » dans le programme d'études de <i>Formation personnelle et sociale</i> (FPS) en 6° à 8° année	2 6		200	1
Déploiement du Programme de compétences essentielles pour le marché du travail (PCEMT) dans les écoles secondaires de la province.				2,3,4
Développement de ressources pédagogiques nécessaires à la livraison du Programme des compétences essentielles pour le marché du travail (PCEMT)	2 6			2, 3, 4

	Responsabilités		Domaines	
Initiatives	Ministère	Districts	Écoles	d'action touchés
Déploiement d'une stratégie pour que les élèves des écoles secondaires puissent davantage explorer le domaine des métiers et de la programmation informatique	of c		20	3, 4
Développement de ressources pédagogiques afin que les élèves puissent découvrir leurs intérêts et développer leur projet de vie et de carrière		2/40		1, 4
Perfectionnement à l'intention du personnel scolaire portant sur des pratiques pédagogiques qui favorisent les apprentissages nécessaires à la réalisation du projet de vie et de carrière				1, 4
Mise en œuvre d'un projet d'amélioration dans une école de la province pour identifier les pratiques gagnantes qui favorisent la découverte des forces et des intérêts chez les élèves				1
Développement d'outils nécessaires pour mesurer les indicateurs de l'objectif 1 (projet de vie et de carrière)	of c			1, 2, 3, 4

Objectif 6:

Préparation à l'école et à la vie-Maximiser la préparation à l'école de tous les enfants afin de réduire l'écart en matière de réussite

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'enfants identifiés à risque à la maternelle	Automne 2018	4
% de parents qui indiquent que leur enfant démontre un niveau de développement approprié avant l'entrée à la maternelle	Automne 2018	(
% de parents qui indiquent que leur enfant a participé à au moins un service à la petite enfance de façon régulière avant l'entrée à l'école	Automne 2018 ³	*
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.		

Légende - Domaines d'action	Légende - Résultats
1 Prévention	Développement ou achat de ressources/outils
2 Dépistage	Perfectionnement/accompagnement
3 Intervention	Conception de nouvelles pratiques
	Amélioration de l'accès aux services

		Domaines		
Initiatives	Ministère	Agences de services à la petite enfance	Autres partenaires	d'action touchés
Identification et administration d'un outil d'évaluation permettant de suivre la trajectoire de développement des enfants dès la naissance	211		of c	2
Standardisation de l'offre de services préscolaires en autisme alignés avec les districts scolaires	2 p	20		3
Révision du programme de soutien financier aux parents pour les services de garderie éducatifs afin d'éliminer les obstacles pour les familles à faible revenu	20		of c	1
Développement de modules de formation en ligne à l'intention du personnel des services de garderie éducatifs	of c			1
Perfectionnement à l'intention du personnel des agences d'intervention en autisme préscolaire				1,3
Élaboration d'une stratégie de formation postsecondaire pour les éducatrices et éducateurs en services de garderie éducatifs				1

Objectif 7 : Littératie-Améliorer les compétences des apprenants et apprenantes en littératie

Indicateurs	Poin	2025-2026	
% d'enfants d'âge préscolaire qui atteignent un niveau de développement approprié du langage et de la communication	Automne 2018*		
% d'élèves qui atteignent au moins le niveau attendu aux évaluations provinciales de lecture en 2° et en 3° année	2e	79 %	90 %
	3e	Automne 2018*	
% d'élèves qui réussissent les évaluations provinciales de lecture et d'écriture au primaire		Automne 2018*	85 %
		Automne 2018*	
% d'élèves qui réussissent l'évaluation provinciale de lecture et d'écriture au secondaire	11e	60 %	80 %
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.			

Légende - Domaines d'action	Légende - Résultats
1 Littératie préscolaire et familiale	Développement ou achat de ressources/outils
2 Apprentissage formel de la lecture et de l'écriture	Perfectionnement/accompagnement
3 Littératie critique et médiatique	Conception de nouvelles pratiques
4 Littératie dans divers contextes	Amélioration de l'accès aux services

	Responsabilités			Domaines
Initiatives	Ministère	Districts	Écoles	d'action touchés
Perfectionnement pour les éducateurs et les éducatrices à la petite enfance sur l'éveil à la lecture, à l'écriture et sur le développement optimal de la communication orale				1
Développement d'outils pour établir le point de référence des niveaux de langage et de communication orale des enfants d'âge préscolaire	of c			1
Analyse des pratiques d'intervention en lecture dans l'ensemble des classes de 2 ^e année	of c			2
Développement d'une ressource pédagogique sur les pratiques exemplaires en littératie (cadre de référence en littératie)	2			2,4
Perfectionnement à l'intention des enseignants et enseignantes du primaire sur le cadre de référence en littératie				2,4
Développement d'une ressource pédagogique qui guide l'enseignement et l'évaluation de l'écriture (normes de rendement en écriture)	ofe			4
Perfectionnement à l'intention des enseignants et enseignantes du primaire sur les normes de rendement en écriture				4

	Responsabilités			Domaines	
Initiatives	Ministère	Districts	Écoles	d'action touchés	
Achat d'une ressource pédagogique pour favoriser l'apprentissage de l'orthographe au primaire	2			2,4	
Mise à niveau d'un logiciel permettant de faciliter la lecture et l'écriture chez les élèves ayant un trouble d'apprentissage	2			4	
Mise en œuvre, dans certaines écoles, d'activités à l'extérieur des heures de classe qui favorisent le développement des compétences en littératie	200			4	
Achat de livres de lecture pour la salle de classe	200	of c		4	
Mise en œuvre d'au-delà d'une vingtaine de projets d'amélioration dans des écoles de la province				2,4	
Perfectionnement àl'intention du personnel scolaire portant sur les pratiques gagnantes en littératie				2,4	
Ajout de personnel pour intervenir auprès des élèves ayant des difficultés en lecture			2 1	2, 4	
Développer les outils nécessaires pour mesurer les indicateurs de l'objectif 7 (littératie)	200			2	